dans la caisse qui a été établie pour soulager les victimes des désastres au Royaume-Uni et en Hollande. Ils veulent savoir, étant donné que le gouvernement fédéral a contribué un million de dollars, si nous leur permettrions d'utiliser cet argent aux fins ordinaires de secours de la Croix-Rouge.

Pour ma part, j'estime qu'il faudrait leur dire qu'ils peuvent se servir de ces fonds, et que nous avons assez de confiance dans l'administration de la Croix-Rouge canadienne pour lui confier l'utilisation de tout excédent qui resterait dans cette autre caisse. Mais peut-être faudrait-il pour cela une résolution de la Chambre, car au moment où cette somme a été votée, il était entendu qu'elle devait servir à secourir des sinistrés en Europe. Quand j'aurai parlé aux représentants de la Croix-Rouge et que je serai en possession de tous les détails pertinents, je demanderai probablement à la Chambre d'accepter que le restant de notre quote-part inscrit à notre compte puisse être employé pour les œuvres générales d'assistance dont s'occupe la Croix-Rouge.

Pour ce qui est de la question qui vise plus particulièrement la Saskatchewan, nous n'avons encore recu aucune demande du gouvernement du Manitoba. Or il faudrait, à notre avis, régler la situation en même temps pour les deux provinces, parce qu'elle résulte des mêmes conditions climatiques. Sauf erreur, le gouvernement de Manitoba s'efforce de mettre à jour ses calculs, afin de pouvoir les présenter.

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE

INTERPELLATION RELATIVE AUX CRÉDITS DU MINISTÈRE DU COMMERCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald M. Fleming (Eglinton): Monsieur l'Orateur, étant donné que vous-même et le premier ministre avez souligné que nous aurions l'occasion d'évoquer des questions de commerce lors de l'étude du budget du ministère de Commerce, me sera-t-il permis de demander à quel moment le comité des subsides sera saisi de ces crédits?

Le très hon. M. St-Laurent: Je crains bien d'avoir à demander à l'honorable député d'adresser sa question à un autre que moi pour obtenir ce renseignement.

M. Fleming: Je crains que le premier ministre ne soit victime d'un malentendu. Ce n'est pas à lui particulièrement que j'adressais ma question, mais au Gouvernement. Or, le leader de la Chambre étant à sa place, je dispense le premier ministre du soin de répondre à ma question que je pose directement au leader de la Chambre. Quand les tres obtiennent-ils cette permission?

crédits du ministère du Commerce seront-ils soumis au comité des subsides?

L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances): Depuis deux ou trois semaines, le ministre du Commerce me pose la même question. Or je n'ai pas été en mesure de lui répondre plus qu'à tout autre député.

M. Fleming: Quand le ministre sera-t-il en mesure de répondre, car on a bien souligné que nous aurions l'occasion de discuter ces crédits...

## M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Fleming: ...et que la question pressait? Vous en avez parlé, monsieur l'Orateursi de même que le premier ministre.

L'hon. M. Harris: L'occasion d'examiner les crédits se présente habituellement après l'exécution des autres travaux. Nous avons l'espoir de disposer des autres travaux rapidement et nous pourrons alors entreprendre l'examen des autres crédits. En fait, monsieur l'Orateur, je pense qu'il faudra à la Chambre une semaine pour examiner le reste des crédits, et c'est pendant ce temps-là que seront étudiés ceux du ministère du Commerce. Toutefois, il faudra alors déterminer dans quel ordre les crédits seront étudiés. D'ici là, je présume que l'honorable député et le parti auquel il appartient aimeraient bien épuiser la présente discussion.

M. Fleming: Nous aimerions que la Chambre examine les crédits du ministère du Commerce, étant donné l'importance qu'ils revêtent à la suite de la discussion d'hier et d'aujourd'hui.

Une voix: Vous ne pouvez faire les deux.

M. Fleming: Je pense que c'est également le désir du ministre.

M. Lennard: Monsieur l'Orateur, l'ordre du jour a-t-il été appelé? Et les avis de motion du Gouvernement?

M. l'Orateur: Ils l'ont été.

## CHAMBRE DES COMMUNES

PHOTOS PRISES DES TRIBUNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Petersborough): Monsieur l'Orateur, je me demande si la question que je veux poser s'adresse à vous ou au premier ministre. J'aimerais savoir qui accorde aux gens dans la tribune la permission de prendre des photos de la Chambre pendant que nous siégeons. Ce matin, j'ai aperçu quelqu'un dans la tribune qui prenait des photos. Est-ce seulement l'Office national du film qui a la permission de prendre des photos ici? D'au-